

PAYS RHIN-BRISACH INFOS

02
juin > septembre
2017

Le journal de votre Communauté de Communes

www.paysrhinbrisach.fr

10

.....
**RENCONTRE
LA MAISON DE LA
NATURE DU VIEUX
CANAL**



06

.....
**ZOOM SUR
LE GUICHET
UNIQUE POUR
LA PETITE
ENFANCE**



07

.....
**GRAND FORMAT
LE PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOM-
MUNAL**

03 • EDITO

04 • DANS L'AIR

TRANSFRONTALIER
TOURISME
TRÈS HAUT DÉBIT
DÉCHETS

06 • ZOOM SUR

LE GUICHET UNIQUE POUR LA PETITE
ENFANCE

07 • GRAND FORMAT

LE PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL (PLUI), UN OUTIL
AU SERVICE DU TERRITOIRE

10 • RENCONTRE

LA MAISON DE LA NATURE DU VIEUX
CANAL

11 • CONNEXIONS

ANIMATIONS
PISCINE

Pour suivre nos actualités :
www.paysrhinbrisach.fr

f /paysrhinbrisach

t /paysrhinbrisach

i /paysrhinbrisach

PROCHAIN NUMÉRO

Sortie de votre magazine #03
automne 2017

À NOS LECTEURS

Vous n'avez pas reçu le magazine
dans votre boîte aux lettres ?
Signalez-le à communication@paysrhinbrisach.fr



FUSION : VERS UNE HARMONISATION DES COMPÉTENCES

Le premier semestre a été marqué par la fusion des Communautés de Communes Essor du Rhin et Pays de Brisach et par la création de la nouvelle Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach. Dès janvier, j'évoquais l'importance d'harmoniser les compétences de la collectivité dans des domaines tels la collecte et la valorisation des déchets, la petite enfance et l'animation. Les équipes de la Communauté de Communes, agents et élus, poursuivent ainsi le travail commencé il y a plusieurs mois afin d'homogénéiser les pratiques. Cela se traduit notamment par la mise en place dès la rentrée prochaine, d'un guichet unique "petite enfance" qui centralisera l'ensemble des demandes d'accueil pour tous les établissements du territoire. Quant à la collecte et à la valorisation des déchets, la généralisation de la redevance incitative pour toutes les communes à compter du 1^{er} janvier 2018, est la première mesure prise en ce sens. Visant une plus grande maîtrise des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets, la redevance incitative permettra à la collectivité, conformément aux dispositions de la loi Grenelle, d'accentuer ses efforts en matière de tri et de valorisation des déchets et de contribuer ainsi à la préservation de notre environnement. En matière d'urbanisme la fusion des deux procédures de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) des deux anciennes Communautés de Communes permettra de

bâtir un projet coordonné et cohérent d'aménagement de notre bassin de vie. Ce document posera les fondations de la nouvelle collectivité à travers une réflexion sur l'avenir du territoire, tant au niveau environnemental, que touristique et économique. Au cœur de l'Alsace et à proximité immédiate de l'Allemagne, la Communauté de Communes jouit en effet d'une situation géographique avantageuse lui offrant de multiples possibilités de développement sur lesquelles nos équipes s'appuient afin de dynamiser l'essor du territoire et son rayonnement. Au-delà de ces projets et travaux indispensables au bon fonctionnement de la collectivité, je reste convaincu que mon rôle en tant qu'élu et Président de la Communauté de Communes est de créer du lien entre les habitants. Ce n'est pas dans l'isolement que l'on trouve le bonheur comme peuvent le laisser penser certains partis, mais bel et bien dans le partage et l'ouverture aux autres. Ainsi, cette mission qui me tient à cœur, trouve son accomplissement dans l'animation du territoire et dans l'organisation de manifestations à destination de tous les publics comme les Musicales du Rhin et l'Île aux Enfants. C'est dans la perspective de ces deux événements phares qui sauront nous rassembler et nous divertir, que je vous souhaite un excellent été.

Gérard Hug
Président de la Communauté de Communes
Pays Rhin-Brisach
Maire de Biesheim

CONTACTS
& SERVICES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS RHIN-BRISACH
16 rue de Neuf-Brisach
BP 20045
68600 Volgelsheim
03 89 72 56 49
contact@paysrhinbrisach.fr
www.paysrhinbrisach.fr

ESPACE INFO ÉNERGIE
RHIN-RIED
03 89 72 47 93
eie.rhin-ried@paysrhinbrisach.fr

INFOBEST
VOGELGRUN/BREISACH
03 89 72 04 63
vogelgrun-breisach@infobest.eu

PISCINE SIRENIA
03 89 72 55 65
sirenia@paysrhinbrisach.fr

SERVICE COLLECTE ET
VALORISATION DES DÉCHETS
03 89 72 56 49
dechets@paysrhinbrisach.fr

SERVICE ANIMATIONS
03 89 72 02 33
animations@paysrhinbrisach.fr

SERVICE CULTURE
03 89 72 14 95
culture@paysrhinbrisach.fr

RAM
03 89 72 27 77
ram@paysrhinbrisach.fr

OFFICE DE TOURISME
PAYS RHIN-BRISACH
6 place d'Armes
68600 Neuf-Brisach
03 89 72 56 66
info@tourisme-paysrhinbrisach.com
www.tourisme-paysrhinbrisach.com



- | | | | | | |
|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------------|--------------|
| Algolshiem | Biesheim | Geiswasser | Logelheim | Roggenhouse | Volgelsheim |
| Appenwihr | Blodelsheim | Heiteren | Munchouse | Rumersheim-Le-Haut | Weckolsheim |
| Artzenheim | Dessenheim | Hettenschlag | Namsheim | Rustenhart | Widensolen |
| Balgau | Durrenentzen | Hirtzfelden | Neuf-Brisach | Urschenheim | Wolfgangtzen |
| Baltzenheim | Fessenheim | Kunheim | Obersaasheim | Vogelgrun | |

PAYS
RHIN-BRISACH
INFOS

| Directeur de publication Gérard Hug, Président de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach | Rédaction Service communication de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach | Crédits photos Hugues KLEIN Architects / GIES Architekten, Rosace, Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, Press-foto / Freepik, MJ Risser, KNL architecture - Mathieu Laperrelle | Contact pour toutes remarques, questions, informations communication@paysrhinbrisach.fr | Conception et fabrication Mars Rouge Impression Imprimerie Berleiser | Tirage 15 000 exemplaires

TRANSFRONTALIER

UN CENTRE DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE TRANSFRONTALIER SUR L'ILE DU RHIN



Entre la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et la Ville de Breisach, il existe une tradition d'organiser des manifestations transfrontalières (Ile aux Enfants,...), de soutenir des projets communs (ligne de bus transfrontalière,...) et de célébrer des événements propices à la rencontre des citoyens franco-allemands (anniversaire de la route verte, journées européennes,...). Les deux partenaires entendent démontrer que

le site de l'île du Rhin, symbole de cette entente, est passé d'un statut de frontière à celui de point de convergence. Le projet de Centre de rencontre et d'échange transfrontalier a notamment pour ambition de faire de la culture un vecteur de coopération transfrontalière entre les populations des deux côtés du Rhin en répondant à une absence d'équipement culturel dédié au niveau des bassins de vie concernés.

Le permis de construire a été déposé en avril et l'instruction devrait durer 5 mois. Dès réception du permis, un avis d'appel public à la concurrence sera publié et le choix des entreprises retenues devrait s'effectuer à la fin de l'année 2017. Les travaux de construction débuteront au courant du 1^{er} trimestre 2018 et s'échelonneront sur deux années.



COMITÉ DIRECTEUR D'INFOBEST



Le Comité Directeur annuel d'INFOBEST s'est tenu le 3 mai autour de Dorothea Störr-Ritter, Landrätin du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et Présidente, Gérard Hug, Vice-Président, et Oliver Rein, Maire de Breisach, qui les accueillait. Les participants, parmi lesquels le Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin Eric

Straumann, le Président de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim Frédéric Pflieger-sdoerffer et les autres élus régionaux et départementaux du secteur ont souligné le rôle fondamental de l'instance dans l'information du public sur les questions transfrontalières. Plus de 90000 personnes ont été renseignées gratuitement

depuis 1996, sur des questions parfois générales mais bien souvent aussi avec un niveau d'expertise pointu (par exemple sur l'emploi transfrontalier et l'imposition franco-allemande des retraites). Contact: vogelgrun-breisach@infobest.eu



TOURISME

LE TOURISME SUR LE TERRITOIRE

Trois Points d'Information et d'Accueil Touristique sur le Pays Rhin-Brisach ouverts tous les jours de mai à septembre:

- à **Neuf-Brisach**, 6 Place d'Armes du lundi au samedi: 9h00-12h00 / 14h00-18h00 dimanches et jours fériés: 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Renseignements au 03 89 72 56 66

- à **Vogelgrun**, Ile du Rhin du mercredi au dimanche et jours fériés: 10h00-12h00 / 14h00-18h00

Renseignements au 03 89 72 37 12

- à **Fessenheim** au sein du Musée Schoelcher, 21 Rue de la Libération tous les jours: 10h00-12h00 / 14h00-18h00

Renseignements au 03 89 62 03 28

Vous trouverez au sein de ces 3 Points d'Information:

- un accueil personnalisé avec tous les renseignements sur l'attractivité du Pays Rhin-Brisach, du Grand Pays de Colmar mais également des sites touristiques transfrontaliers;
- un espace boutique;
- toutes les billetteries: visites guidées regroupées dans un livret dédié;
- la location de 2 vélos à assistance électrique (uniquement à Fessenheim);
- etc...

Pour ces différents Points d'Accueil, l'Office de Tourisme a renforcé l'équipe avec l'embauche de saisonnières. Toute l'équipe se fera un plaisir de vous recevoir dans ces 3 bureaux d'accueil.



TRÈS HAUT DÉBIT

EN ROUTE POUR LA FIBRE OPTIQUE



Dans le cadre de la mission que lui a confiée la Région Grand Est, la société ROSACE est chargée d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique en Alsace dans plus de 700 communes, entre 2017 et 2022.

Sur les 29 communes membres du Pays Rhin-Brisach, 8 sont déjà concernées par le début des opérations de déploiement: Algolsheim, Appenwihr, Geiswasser, Hetten-schlag, Logelheim, Obersaasheim, Rustenhart et Vogelgrun. Ces opérations dureront environ 12 mois



DÉCHETS

HARMONISATION DE LA COLLECTE ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Au 1^{er} janvier 2018, deux évolutions majeures vont modifier nos habitudes. La collecte des ordures ménagères sera harmonisée sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et se fera en bac pucé avec facturation à la levée. La collecte des biodéchets sera mise en place dans les 22 communes de l'ex-Pays de Brisach, les communes de l'ex Essor du Rhin l'ayant déjà expérimentée

jusqu'à la réception du chantier courant 2018. Le déploiement complet sur le territoire s'étale sur 5 ans pour les 20 autres communes, la fin du chantier étant prévue pour 2021.

La commune de Biesheim est un cas particulier car elle est déjà sous contrat avec un opérateur privé. La société Rosace ne peut intervenir pour déployer la fibre optique qu'au terme du contrat existant.

Vous souhaitez recevoir plus d'informations et vous inscrire à la newsletter, rendez-vous sur le site internet: www.rosacefibre.fr



depuis 2013. Afin de vous informer au mieux, des réunions se tiendront dans les communes cet automne et des dépliants explicatifs vous seront distribués. Une manifestation sur le thème des déchets sera organisée le 1^{er} octobre 2017 dans les remparts de Neuf-Brisach afin de répondre à toutes vos questions.



A la suite de la fusion, la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach crée, à compter du 1^{er} septembre, un guichet unique afin d'harmoniser l'accessibilité au service Petite Enfance pour l'ensemble des parents à la recherche d'un mode d'accueil collectif sur le territoire.

Qu'est-ce que le guichet unique ?

Le guichet unique est un lieu central d'information et de collecte de données :

- il est identifié comme seul et unique lieu de pré-inscription dans la démarche de recherche d'un mode de garde collectif ;
- il centralise l'ensemble des demandes d'accueil pour tous les établissements d'accueil Petite Enfance du nouveau territoire (4 multi-accueils, 1 halte d'enfants itinérante; 2 relais d'assistants maternels);
- il gère l'offre et la demande des besoins de garde au niveau du territoire.

A compter du 1^{er} septembre 2017, comment fonctionne le guichet unique ?

- Publication d'un formulaire pour la constitution du dossier de "pré-inscription" en ligne sur le site de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach: www.paysrhinbrisach.fr
- Ouverture du guichet unique pour des rendez-vous de pré-inscription:
 - à Biesheim (1 place de l'Ecole): du lundi au jeudi
 - à Fessenheim (2 rue du Rhin): chaque mercredi matin en semaine paire

La prise de rendez-vous de pré-inscriptions se fait tout au long de l'année auprès de Mme SCHATZ par téléphone: 03 89 72 31 80 par courriel: sandra.schatz@paysrhinbrisach.fr

Qu'est-ce qui change ?

- Il n'y a plus nécessité d'appels téléphoniques dans les différents lieux d'accueils;
- L'attribution des places d'accueil dans les différents établissements sera conditionnée par une Commission d'Admission aux Modes d'Accueil (CAMA).

Qu'est-ce qui ne change pas ?

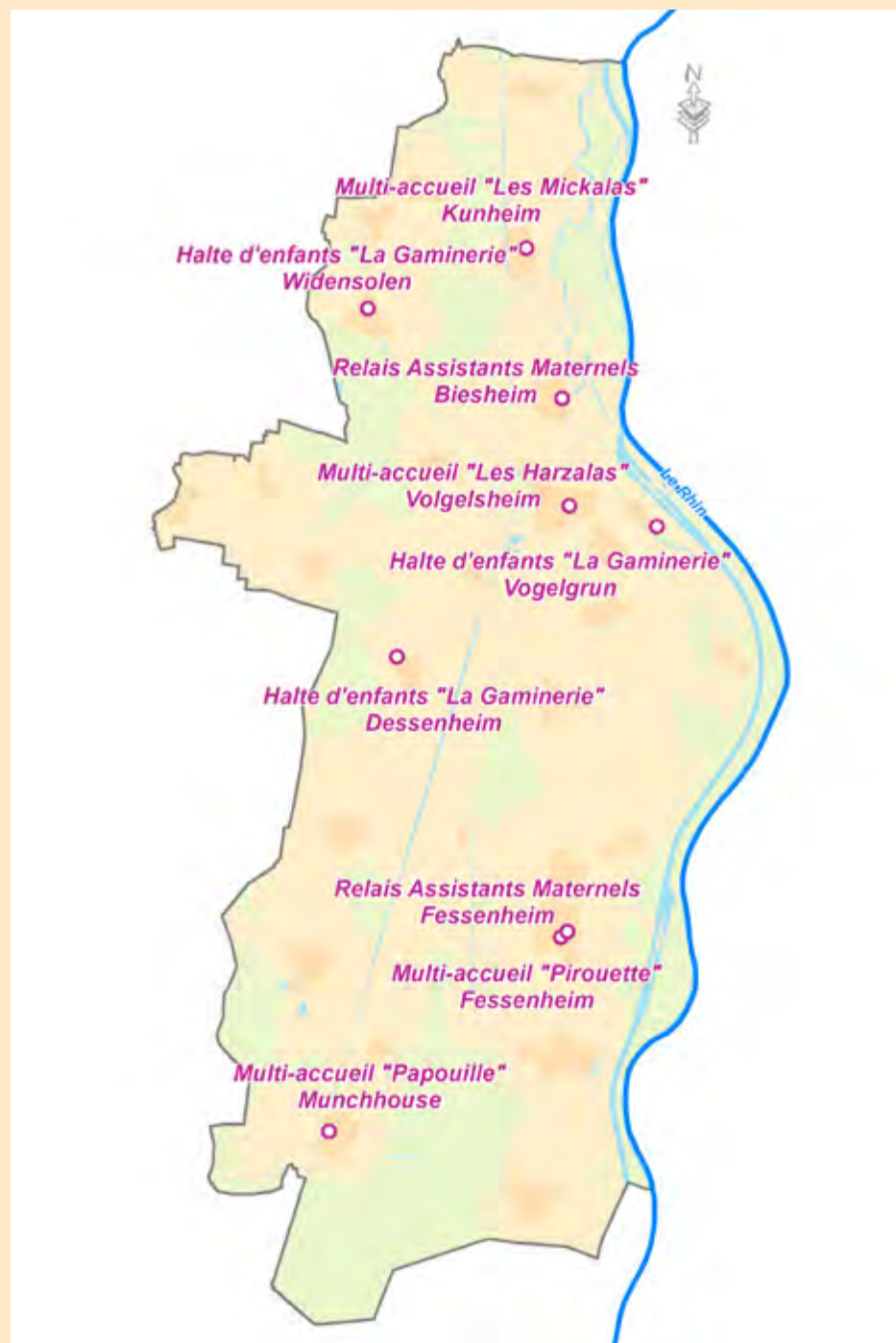
Les Relais d'Assistants Maternels (RAM) restent partenaires du guichet unique de par leur complémentarité et spécificité de l'accueil individuel. Les RAM de Biesheim et Fessenheim reçoivent, quelle que soit la domiciliation des parents des 29 communes :

- les parents en recherche d'un mode d'accueil individuel;
- les parents qui emploient un(e) assistant(e) maternel(le);

- les professionnel(les) de l'accueil individuel: les assistants(es) maternels(les).

Mme WALTER, animatrice du RAM de Biesheim est joignable au 03 89 72 27 77

Mme FOURNEL, animatrice du RAM de Fessenheim est joignable au 03 89 62 40 86



Les Communautés de Communes Essor du Rhin et du Pays de Brisach ont prescrit en 2015 l'élaboration d'un PLUi. Elles se sont donc substituées aux communes membres dans l'initiative des démarches et procédures en matière d'urbanisme.

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, créée le 1^{er} janvier 2017 par fusion des Communautés de Communes Essor du Rhin et Pays de Brisach, a décidé de fusionner les deux procédures de PLUi lors du conseil communautaire du 27 mars dernier pour ne plus disposer que d'un seul document d'urbanisme à l'échelle de ses 29 communes, le PLUi du Pays Rhin-Brisach.

Description du PLUi

Le PLUi est un document d'urbanisme et de planification. Il vise à définir la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 20 prochaines années. Cet outil permet à la nouvelle intercommunalité et à ses 29 communes membres de prendre en main leur développement et de bénéficier de règles adaptées aux réalités et aux besoins locaux.

Pourquoi réaliser un PLUi ?

Le PLUi a pour ambition de bâtir un projet d'ensemble coordonné et cohérent, au sein duquel chacune des 29 communes de la Communauté de Communes s'inscrita tout en préservant ses spécificités. Le but est de maintenir et de développer un territoire dynamique, ainsi qu'une évolution et une organisation durable et équilibrée.

De quoi est-il composé ?

• **Un rapport de présentation :** pour parfaire la connaissance du territoire. Il inclut le diagnostic du territoire, l'état initial de l'environnement, l'évaluation des incidences du plan sur l'environnement ainsi que les mesures prises pour sa préservation et sa mise en valeur.

• **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :** pour se projeter et faire des choix. Il constitue le projet politique des élus du territoire.

• **Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :** pour orienter le développement des secteurs à enjeux. De nature variée, elles peuvent concerner l'aménagement de certains secteurs ou des thèmes particuliers.

• **Un règlement :** traduisant dans l'espace le PADD. Le règlement identifie de grandes zones (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières) et énonce, pour chaque zone, les modalités de constructions applicables.

Les diagnostics des territoires Essor du Rhin et Pays de Brisach ont été élaborés au courant de l'année 2016. Au vu de la fusion des procédures de PLUi, ils ont été compilés et agrégés à l'échelle de la nouvelle intercommunalité au 1^{er} semestre 2017.

Comment est-il élaboré ?

La procédure d'élaboration du PLUi est conduite par les élus, avec l'appui d'une ingénierie technique des services de la Communauté de Communes et de bureaux d'études. Elle est "co-élaborée" avec les communes membres. Les acteurs et partenaires institutionnels (État, Région, Département, Chambres consulaires), ainsi que les habitants et usagers du territoire (associations, chefs d'entreprises, etc.) sont également sollicités.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Le PLUI a pour objectif de répondre aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources, de politique de l'habitat et de développement économique à l'échelle intercommunale, plus vaste et plus cohérente.

Une armature urbaine bien structurée, dotée d'un habitat adapté au territoire :

- conforter le rôle des pôles de Neuf-Brisach-Volgelsheim-Biesheim et Fessenheim-Balgau en développant les logements, équipements, emplois, services et commerces en synergie avec les communes rurales ;
- conforter le rôle des communes rurales avec un développement urbain raisonnable, une offre résidentielle attractive, une optimisation des équipements existants ;
- densifier le tissu existant et favoriser des formes bâties peu consommatrices en foncier (maisons accolées, logements collectifs, etc.) ;
- favoriser la mixité sociale et diversifier les formes d'habitat permettant un parcours résidentiel complet.

Le développement économique comme moteur de son territoire :

- poursuivre le développement en offrant des conditions d'accueil et de maintien des entreprises en zone d'activités, notamment dans la zone industrielle Balgau / Nambshiem / Geiswasser / Heiteren ;
- anticiper les mutations à venir (devenir de la centrale nucléaire de Fessenheim) ;
- réfléchir à l'optimisation de l'occupation, à la requalification des zones d'activités existantes et concevoir les zones avec des exigences fortes de qualité environnementale ;
- maintenir et favoriser le retour d'activités (commerces de première nécessité...) dans les centres villages ;
- renforcer la fonction commerciale des 2 pôles ;
- poursuivre le développement et la diversification de la filière agricole.

Le tourisme comme moteur auxiliaire :

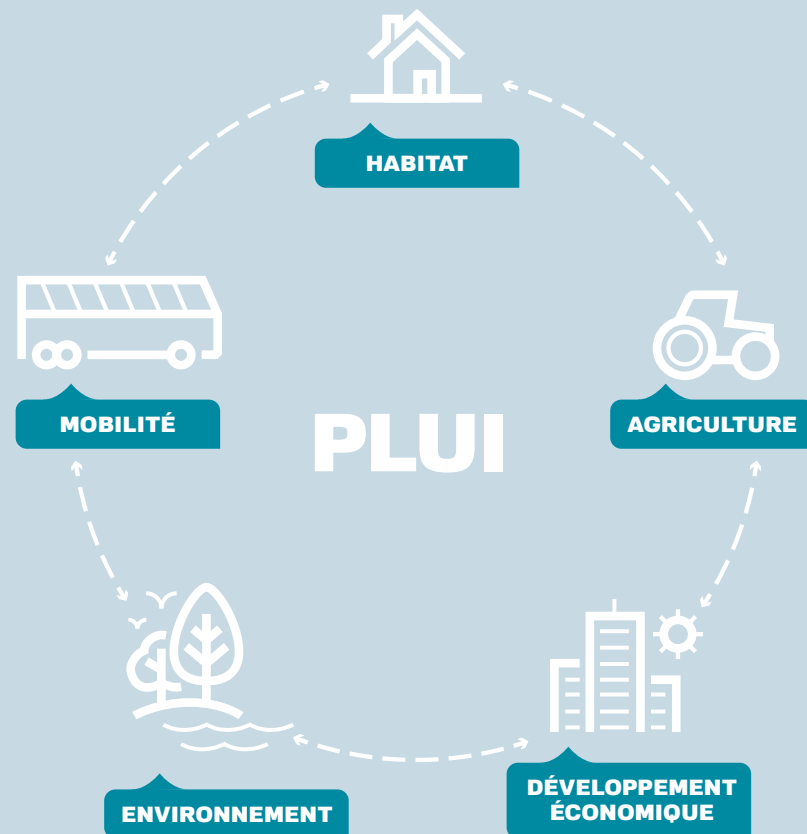
- encourager et dynamiser les équipements touristiques tels que l'île du Rhin (centre de rencontre et d'échange transfrontalier au nord, zone naturelle et récréative au sud) et la cité de Neuf-Brisach... ;
- développer l'offre, diversifiée et de qualité, en activités de plein air et de loisirs, en hébergement, en restauration et en services.

Un environnement à faire rimer avec attractivité et développement :

- préserver le patrimoine historique, architectural et paysager des bourgs et intégrer paysagèrement les extensions urbaines ;
- protéger l'ensemble des milieux naturels remarquables, les cours d'eau, les canaux, les réservoirs de biodiversité et les couloirs permettant les échanges entre ces derniers.

Un territoire fluide et efficace :

- développer l'accessibilité multimodale ;
- développer les liaisons structurantes est /ouest (ferrées, routières, cyclistes), traits d'union entre l'Allemagne et la France ;
- encourager le développement de modes de déplacement alternatifs.



LA CONCERTATION DES HABITANTS



Le dialogue et la concertation avec la population locale tiennent une place importante dans l'élaboration du PLUI. Il s'agit de réelles opportunités d'échanges qui doivent permettre à tous les habitants de s'impliquer activement et d'enrichir le projet de territoire.

Objectifs de la concertation

- Les objectifs de la concertation sont de permettre à tout un chacun :
- d'avoir accès à l'information ;
 - d'alimenter la réflexion et l'enrichir ;
 - d'échanger avec les élus sur le projet d'aménagement du territoire ;
 - de formuler des observations et des propositions ;
 - de partager et s'approprier le projet de territoire.

À cet effet, **les modalités de la concertation** associant les habitants, les associations locales, etc... sont les suivantes :

- mise à disposition des documents d'élaboration du projet de PLUI, ainsi que d'un registre d'observations
 - dans les mairies des communes membres ;
 - au siège de la Communauté de Communes ;
 - sur le site internet de la Communauté de Communes.
- publication, une à deux fois par an, d'une information sur l'avancement de la procédure (supports de communication papier et site internet de la Communauté de Communes) ;
- organisation d'au moins deux réunions publiques à différents stades d'avancement de la procédure.

Les diagnostics sont d'ores et déjà consultables dans les mairies et au siège de la Communauté de Communes ; le registre permet à chaque citoyen d'y noter des remarques, des observations et des propositions.



LA MAISON DE LA NATURE DU VIEUX CANAL

FRANÇOIS SAUVAGEOT, PRÉSIDENT DE LA MAISON DE LA NATURE DU VIEUX CANAL



Maire de Hirtzfelden de 1983 à 2008 et Vice-Président de l'ex Communauté de Communes Essor du Rhin, François Sauvageot a toujours été investi dans la vie associative du territoire. Depuis 2014, il est le Président de l'Association de la Maison de la nature du vieux canal et œuvre à ce titre pour la protection de l'environnement. Entre forêt et canal, retour sur une belle rencontre.

Qu'est-ce que la Maison de la nature ?

La Maison de la nature du vieux canal est une association de protection de la nature. Elle est située à l'est de la commune de Hirtzfelden au bord du canal et dans un écrin de verdure.

Quelles sont les missions et valeurs de la Maison de la Nature du vieux canal ?

Notre association a pour mission principale de sensibiliser les différents publics et notamment les plus jeunes à travers des activités de découverte de la biodiversité selon des thèmes et des programmes établis en fonction de la nature, de ses cycles et de ce qu'elle peut offrir. Ce qui nous tient à cœur c'est de favoriser l'éducation à la nature et à l'environnement, de sensibiliser la population afin de recréer des liens forts avec la nature afin de pouvoir la préserver au mieux.

Quelles sont les activités proposées ?

Crapahuter, chasser les insectes, découvrir, observer les animaux ; qui n'a pas dans son enfance vécu toutes ces activités tout en s'amusant et en découvrant les joies de la nature. C'est à travers différentes animations comme l'exploration des forêts et des espaces naturels, l'observation des oiseaux, l'examen d'insectes dans le labo nature ou encore des conférences que nous accueillons le public. Nous proposons également des expositions temporaires et permanentes.

Les activités que vous proposez correspondent à tous types de population mais plus particulièrement à un jeune public. Pourquoi cette cible ?

Éduquer et recréer des liens avec la nature nécessite un changement de comportement qui est plus aisé à mettre en place chez les plus jeunes car ils n'ont pas encore de réflexes ou d'habitudes réellement ancrés. Ainsi, si dès leur plus jeune âge nous leur apprenons à vivre en harmonie avec leur environnement et à le préserver, ils auront des comportements plus respectueux de la nature, de l'écosystème. Pour cela, des gestes simples suffisent comme consommer des aliments de saisons.

Quelle place tient la coopération transfrontalière dans l'association et dans l'organisation de vos différents ateliers ?

Nous avons un public allemand qui vient découvrir et participer à nos différentes activités. De plus, on note que les enfants allemands sont souvent davantage initiés à la protection de la nature. Cela est sans doute lié au fait qu'en Allemagne l'environnement est un thème plus central dans le système éducatif grâce notamment aux après-midis récréatifs qui permettent aux enfants de s'investir dans les milieux associatif et sportif.

Quelles sont les axes de développement de votre association ?

Avec la fusion des Communautés de Communes Essor du Rhin et Pays de Brisach, notre rayon d'action s'est considérablement étendu. Dès lors, l'une de nos priorités est de faire connaître l'association sur tout le territoire de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et également d'accroître notre notoriété sur tout l'ouest du département du Haut-Rhin. Ainsi, notre objectif est de poursuivre le développement de partenariats avec des structures locales, départementales, régionales et outre-Rhin, notamment les écoles afin de sensibiliser toujours plus de personnes à l'importance de la préservation de l'environnement. En quelques mots, si nous devons retenir une chose sur la Maison de la nature du vieux canal, c'est qu'elle met "tout en œuvre pour que chacun puisse à son niveau se rendre compte du potentiel de la nature et de l'importance de la préserver au mieux."

ANIMATIONS

ACTIVITÉS ESTIVALES ÉTÉ



Le Service Animations de la Communauté de Communes organise des animations été sous forme d'activités ponctuelles ou de stages de plusieurs jours. Les jeunes du territoire pourront ainsi pratiquer toutes sortes de disciplines sportives ou de loisirs, parfois accompagnés de leurs parents. Ces animations débuteront le lundi 10 juillet et se poursuivront jusqu'au vendredi 18 août 2017. Plusieurs associations et bénévoles du territoire

seront sollicités pour proposer un panel d'activités le plus large possible. Les inscriptions auront lieu durant le mois de juin.

Pour tout renseignement : contacter le Service Animations au 03 89 72 02 33 ou par mail à animations@paysrhinbrisach.fr Programme téléchargeable sur www.paysrhinbrisach.fr

L'ILE AUX ENFANTS: LE RDV INCONTOURNABLE DES FAMILLES



Rendez-vous les 24 et 25 juin 2017, de 14h à 18h pour la 14^{ème} édition de la manifestation "L'île aux Enfants". Au programme : de nombreuses animations gratuites (parcours pieds nus, bricolage, balade à poney, jeux d'adresse, démonstrations sportives) et des nouveautés : ouverture du parc de la piscine Sirenia afin d'offrir un cadre idéal à la pratique de différentes activités sportives (beach-volley, plongée, badminton, cardio-goal, ping-pong, football ...). La piscine sera exceptionnellement ouverte les deux après-midis de 14h à 18h (tarif 2€).

Ne manquez pas non plus le spectacle Circadanse, samedi 24 juin 2017, où se mêlent acrobates et danseurs de 18h00 à 19h30 et le dimanche de 18h à 18h30.

Plus de 30 associations bénévoles franco-allemandes vous permettront de passer deux magnifiques après-midis en famille !

Buvette et restauration sur place.

PISCINE

A VOS MARQUES, PRÊTS ... PLONGEZ!

La saison estivale démarrera le samedi 1^{er} juillet 2017 à la piscine Sirenia. Horaires élargis* et multiples animations : tout est prévu pour vous permettre de profiter pleinement de l'été en famille. Structures gonflables, volley, trampoline, tennis de table, badminton, water-polo, football et jeux aquatiques ; la détente et l'amusement seront au programme. Comme l'année précédente, plusieurs séances d'aquabiking animées par les maîtres-nageurs sauveteurs, Frédéric, Régis, François et Benoît, seront proposées tout au long de cet été.

Plus d'informations et inscriptions : 03 89 72 55 65 sirenia@paysrhinbrisach.fr

*Horaires d'ouverture pour la période estivale : Du lundi au dimanche de 10h à 19h Fermeture de la caisse tous les jours pendant l'été de 12h40 à 13h10



Les

5 au 9 juillet 2017

Musicales du Rhin

Festival de musique
du Pays Rhin-Brisach

CONCERT PRESTIGE

Tziganisky

Mercredi 5 juillet • 20h30

Salle polyvalente de Vogelgrun

Entrée 15€ (gratuit - 16 ans)

PARADES MUSICALES

- Bagad de Lann-Bihoué
- Orchestre du Ministère des Situations d'Urgence du Belarus
- L'Écho des Vignes
- Marching Band La Vaillante
- Orchestres d'harmonie de Biesheim, Kunheim, Munchouse et Volgelsheim

Samedi 8 juillet • 21h

Dimanche 9 juillet • 15h

Stade de Biesheim

Entrée 5€ (gratuit - 16 ans)

Billetterie à l'Office de Tourisme 03 89 72 56 66

Infos & programme sur
www.paysrhinbrisach.fr




PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES